

# LES 27 ET 28 MARS ON VOTE

## DOCTORANT·ES ENGAGÉ·ES

### POUR UNE RECHERCHE OUVERTE À TOUTES ET TOUS

#### PROFESSION DE FOI – DOCTORANT·ES

Depuis plusieurs années, **la recherche publique ne cesse d'être attaquée** et ses financements réduits. L'application du projet néo-libéral d'Emmanuel Macron y a largement contribué, comme en témoigne la loi de programmation de la recherche (LPR), mais cette situation est également l'aboutissement des politiques menées par les précédents gouvernements. **Les financements par appels à projets n'ont cessé de progresser au dépend de la pérennité de la recherche** (focus sur les résultats à court terme, manque de visibilité financière, limitation du temps de travail par des procédures administratives compliquées et chronophages). De la même manière, **l'incitation aux financements privés a mis de plus en plus à mal l'indépendance de la recherche** avec un rôle réduit à servir les intérêts d'entreprises privées avec lesquelles les laboratoires s'engagent contractuellement, la multiplication des contrats doctoraux de droit privé ou encore le CICE.

Si les doctorant·es participent activement à la recherche publique et à la transmission du savoir dans l'Enseignement Supérieur, **ils et elles sont aujourd'hui largement sous considéré·es au sein de notre université** et réalisent trop souvent une quantité importante de **travail gratuit**. La diversité de leur statut (financé·es, non financé·es, salarié·es, étranger·ères etc....) y contribue grandement. Toutes et tous devraient avoir les mêmes droits, tant en termes de formation que de recherche et d'encadrement. C'est en assurant un **financement décent, ambitieux et fléché pour toutes les thèses** que ce statut évoluera dans le bon sens et permettra à un·e doctorant·e de se concentrer pleinement à sa recherche et à sa formation car toutes et tous devraient également bénéficier d'un contrat doctoral.

Face à ce constat et riche d'une expérience de terrain, la liste « **Doctorant·es engagé·es : pour une recherche ouverte à toutes et tous** » se présente pour porter auprès de la Commission de la Recherche la condition précaire des doctorant·es de l'Université Bordeaux Montaigne. De fait, il nous semble essentiel de **rendre le doctorat plus accessible** en permettant notamment **l'exonération des frais d'inscription pour toutes et tous, la fin de la gratuité du travail doctorant** ainsi que **l'amélioration de leurs conditions de recherche**.

# NOS PROPOSITIONS

## UNE THÈSE DANS DE BONNES CONDITIONS

- Exonérer de frais d'inscriptions l'ensemble des **doctorant-es** (doctorant-es contractuel-les, doctorant-es non-financé-es et doctorant-es étranger-es).

- **Flécher et augmenter le budget** permettant aux universités de **faire signer des contrats doctoraux**.

- **Imposer aux entreprises bénéficiant des crédits impôt recherche de financer des contrats CIFRE** et ainsi d'embaucher des **doctorant-es** en **prenant en charge leurs frais d'inscription**.

- **Mettre fin à l'utilisation des doctorant-es pour du travail gratuit**.

- **Mettre en place une garantie de protection** pour les ordres de mission à l'étranger.

- **Favoriser les rencontres et les échanges interculturels** entre doctorant-es.



## VALORISER LE DOCTORAT DANS L'ESR ET LA SOCIÉTÉ

- Mettre en place des **temps d'information et d'accompagnement** en doctorat **dès l'inscription dans le second cycle**.

Rendre **transparent les critères d'attribution des contrats doctoraux**, de **validation de thèses** ainsi que le **recrutement des doctorant-es**.

- **Limiter à 5 le nombre de doctorant-es par directeur-trice de thèse** pour garantir un encadrement pédagogique permettant la réussite de toutes et tous.

- Prendre en compte **comme heure de formation** les activités d'enseignement et de recherche.



## AMÉLIORER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- **Reconnaître le doctorat dans les conventions collectives et dans les grilles de salaire de la fonction publique**.

- Mettre en place un **plan pluriannuel de recrutement de chercheur-ses et de personnels scientifiques** pour répondre aux besoins de la recherche publique.

- Promouvoir au niveau national une **augmentation de 4000 par an du nombre de contrats doctoraux**.

- **Mettre fin aux contrats précaires** pour les **jeunes chercheur-ses** et les **titulariser massivement** (en France, il manque actuellement 11.000 postes pour revenir au taux d'encadrements de 2010).

- Mettre en place des **voies d'accès spécifiques à la haute fonction publique** pour les titulaires d'une thèse.



## LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ DES DOCTORANT-ES

- Lutter **contre les discriminations et inégalités** (les violences sexistes et sexuelles, etc.) structurellement liées aux conditions précaires des doctorant-es.

- **Allonger la durée de financement des thèses** afin qu'elles puissent coller à la durée réelle des années de thèses.

- **Contractualiser les doctorant-es vacataires et arrêter d'inciter les doctorant-es à accepter des vacations moins bien payées que des missions d'enseignements**.

- **Mettre en place une inscription automatique des doctorant-es dans les établissements de recherche pour une durée minimum de 3 ans renouvelables**.

- **Garantir des conditions matérielles de recherche correctes** (locaux, moyens techniques et informatiques, frais de mission, etc.).

- **Sanctuariser un budget pour la mobilité des doctorant-es**.

**LES 27 ET 28 MARS  
ON VOTE**

**DOCTORANT-ES ENGAGÉ-ES  
POUR UNE RECHERCHE OUVERTE  
À TOUTES ET TOUS**